

A propos de Tritout

1 après la visite de Tritout

La visite de Tritout par la commission DD, les exposés et les échanges qui ont suivi m'ont beaucoup intéressé.

J'ai continué à réfléchir sur diverses pistes évoquées et il me semble que la solution la plus simple soit de vous faire partager l'état de mes questions et les ébauches de solutions envisagées.

2 trois points de vue comptable

Tritout est une excellente initiative qui travaille sur deux fronts : **l'élimination des déchets et leur transformation** en "matières premières secondaires" d'une part et un **projet de réinsertion sociale** d'autre part.

Par rapport à l'opinion publique, notamment extérieure à Vicques, l'intrication des deux fronts n'est pas évidente et mérite d'être explicitée.

2.1 situation présentée

Le dossier présenté par les responsables de Tritout est clair et précis.

Il aboutit à une conclusion comparative qui démontre que l'ancienne gestion des déchets coûtait 215'000.- et que le tri sélectif selon le projet Tritout revient à 201'328.-

Ce résultat surprend quelque peu. Les investissements matériels sont corrects et les prévisions de diminution de la charge au fur et à mesure des amortissements sont, sauf accident de parcours, très réalistes. En revanche, un examen plus attentif indique que les coûts de main d'oeuvre sont ventilés ailleurs.

2.2 situation réelle

Si l'on effectue une analyse des coûts dans l'optique de créer, dans d'autres régions jurassiennes, des clones de Tritout, le poste *main d'oeuvre* pose immédiatement problème.

Pour l'instant, pour mille heures d'ouverture, trois personnes sont mises à disposition par Caritas, sous forme d'un programme d'insertion. L'intervention de ces trois personnes est facturée 30'000.- à la commune de Vicques.

Ceci représente un prix de 10.-/ heure.

Si ce travail était assumé par des personnes engagées par la commune, le tarif de 50.-/ heure, charges sociales comprises, semblerait plus réel.

Il faudrait alors ajouter

50.- x 1000 h x 3 personnes, soit 150'000.-

En déduisant les 30'000.- versés actuellement, il y a 120'000.- à ajouter aux 201'328 cités plus haut.

Notons encore que Tritout fonctionne grâce à l'enthousiasme et à l'engagement de son initiateur, Jean-Robert Dobler. Il est rétribué dans le cadre de son travail à Caritas et partiellement, je suppose, dans le cadre de Tritout.

Toujours dans l'optique d'une exportation du concept, il faudrait ajouter dans les frais le salaire d'un cadre moyen occupé de 30 à 40%.

Aux 120'000, s'ajoutent donc une somme située entre 30 et 40'000.-

2.3 apports du projet social

Le coût à ajouter dans le fonctionnement de Tritout paraît énorme.

Il faut relativiser ce chiffre en calculant **le coût du non-projet social**.

Si les 3 personnes occupées en réinsertion à Tritout n'avaient pas cette possibilité, on peut les imaginer tombant en déprime, pris en charge directement par les services sociaux à un tarif moyen de 5000.- / mois s'il y a médicalisation, par exemple.

Pour 3 personnes, cela peut représenter 180'000.- par an.

Tritout est donc une excellente opportunité, il faut simplement rappeler qu'il s'agit de deux éléments distincts :

- 1. récupération et valorisation de produits déclassés**
- 2. programme de réinsertion à haute valeur de considération sociale.**

3 comment étendre le bassin de collecte ?

Tous les Jurassiens sont donc " actionnaires " de Tritout. Est-il possible de mieux rentabiliser le service actuel en élargissant la zone de collecte à d'autres villages ?

3.1 région concernée

Tritout est calculé pour desservir 4000 hab. Le Val Terbi compte aujourd'hui un peu plus de 7000 hab, en prenant en compte les communes représentées au sein de l'AMVT.

Il est possible d'envisager que Tritout desserve l'ensemble du Val Terbi, moyennant des aménagements.

3.2 catégories de déchets

Certaines catégories de déchets ne concernent pas Tritout :

1. les ordures ménagères en sac
2. les déchets encombrants
3. les déchets à retourner au vendeur parce que taxés à l'achat (frigos, plastiques de balles agricoles, etc)
4. les déchets verts

Les déchets verts peuvent être traités par compostage dans chaque village. Un transport vers un centre est illogique sur le plan coût et écologie.

Tritout, à part ce qui est cité ci-dessus, récupère une quarantaine de catégories de déchets divers.

3.3 coûts des déplacements directs et individuels

Si les citoyens du Val Terbi apportent directement leurs déchets à Tritout, ils vont d'une part provoquer des embouteillages et d'autre part brûler une quantité considérable de pétrole.

Prenons le cas de Courchapoix :

distance : 2.5 km, 5km retour

essence, 0,3 l pour 6l/100km et 1.50/l

146 ménages à 1 voyage semaine durant 40 semaines par an.

soit 2826.- par an ou 1024 litres d'essence

à 3% d'intérêt et 3 % d'amortissement, cette somme couvre un investissement de 43'800.-

Pour tous les villages, voir le tableau :

	Dist/Recolaine	Aller-retour	Essence 6l	Prix 1,5/l	40 sem	Foyers	Total en fr.	Capital 6%	Tot km
Courroux	4	8	0,48	0,72	28,8	1115	32112	535200	356800
Vicques	1,2	2,4	0,14	0,22	8,64	569	4916,16	81936	54624
Courchapoix	2,5	5	0,3	0,45	18	146	2628	43800	29200
Rebeuvelier	7,5	15	0,9	1,35	54	112	6048	100800	67200
Vermes	5,5	11	0,66	0,99	39,6	100	3960	66000	44000
Envelier	8	16	0,96	1,44	57,6	30	1728	28800	19200
Corban	4,5	9	0,54	0,81	32,4	168	5443,2	90720	60480
Mervelier	6	12	0,72	1,08	43,2	202	8726,4	145440	96960
Montsevelier	7	14	0,84	1,26	50,4	183	9223,2	153720	102480
		92,4				2625	74784,96	1246416	830944

chiffres tirés des statistiques RCJU

<http://extranet.jura.ch/extranet/groups/public/documents/documents/435767.pdf>

les foyers de Vermes, 130, ont été répartis entre Vermes et Envelier.

3.4 financement virtuel induit

si l'on prend le total des déplacements dans le Val Terbi, toujours à raison d'un voyage par foyer et par semaine durant 40 semaines par ans, on arrive à 830'944 km parcourus et 74'784.- dépensés.

Cette somme suffit à couvrir, intérêts 3% et amortissement 3%, une somme de 1'246'000.- sur 30 ans.

Il s'agit évidemment d'une virtualité, mais c'est impressionnant.

3.5 nécessité d'une solution en cascade

L'absurdité de transports individuels est évidente, même si ce sont des chiffres que l'on ne calcule jamais.

On ne peut pas reporter entièrement ces coûts sur d'autres voyages du type " *je descends de toute manière à Vicques ou à Delémont, je passe en même temps à Tritout* " C'est possible pour une partie des trajets, mais il suffit d'observer les personnes qui arrivent aux écopoints : voiture chargée, tenue de type salopette. Ce n'est pas directement ce qui convient pour continuer ses courses à Delémont, semble-t-il.

4. Comment sortir du dilemme ?

Deux possibilités ont été évoquées.

Solution bus

On peut imaginer la reconversion d'un bus type "magasin migros".

Il faut alors tenir compte d'un chauffeur poids lourd, d'un entretien conséquent et d'une rotation contraignante, avec un temps de séjour limité dans les villages, du type bibliobus.

Solution remorques

On peut diminuer les frais et faciliter l'accès en ajoutant aux écopoints actuels deux remorques.

Une remorque emporterait les déchets une fois par mois par exemple, l'autre une fois par trimestre, par exemple.

Ces remorques ne suppriment pas les containers actuels, ceux du verre, par exemple.

On peut les imaginer :

- basses
- roues tandem au centre (facilité de manoeuvre)
- plate-forme de 2,55 par 4 ou 5 m
- pieds pliables (délestage des roues à l'arrêt)
- ridelles rabattables constituant des rampes d'accès
- deux rangées d'étagères palettables avec récipients amovibles pour les objets triés
- un couloir au milieu
- un toit pour protéger les déchets des intempéries, il peut y avoir des rabattants ou des toiles enroulables de chaque côté pour abriter les clients.

Ces remorques peuvent être construites en alu. Denis Bourquard, de Courchapoix pourrait être consulté, il a de l'expérience dans ce type de construction.

A noter, si cette idée se développe, il s'agirait de créer une construction en petite série.

Personnel de conseil et d'aide

Un accord peut être conclu avec Caritas, pour obtenir deux personnes présentes lors des ouvertures, particulièrement au début, et pour assurer la réception des remorques à Tritout.

5 proposition

Cette proposition n'est pas finalisée. C'est un départ de réflexion et je propose qu'un groupe de travail étudie la faisabilité et le financement d'une telle démarche.

Groupe de travail

Constitution d'un petit groupe de travail réunissant des partenaires venus de la commission DD, de l'AMVT, de Caritas, de Pro Val Terbi, par exemple.

Solutions remorques transformables

L'idée des remorques transformables, avec des étagères palettables et des récipients pour les différents objets à récupérer pourrait constituer un élément "exportable".

Ces remorques peuvent être entièrement construites par une entreprise. Elles peuvent être préconstruites et terminées par un atelier protégé, ou encore des personnes à réinsérer peuvent être engagées sous statut particulier par l'entreprise constructrice.

Les remorques, les containers peuvent être abrités dans une construction existante (récupération d'un hangar agricole, par exemple) ou dans une construction légère, en bois.

Les services cantonaux pourraient proposer un type d'abri rustique, esthétique, peu coûteux, qui réglerait les aspects plutôt disgracieux de nombreux écopoints actuels.

Main d'oeuvre

La main d'oeuvre nécessaire pour aider au tri, pour déplacer les remorques peut avoir divers statuts. Les solutions peuvent différer selon la taille des communes.

5 En conclusion

Résoudre de manière optimale la gestion des déchets est une affaire compliquée. C'est l'occasion d'une coopération entre communes et le Val Terbi pourrait, ici, jouer le rôle d'un banc d'essai intéressant pour tout le Jura, voir pour d'autres cantons.

C'est une hypothèse séduisante et il me semble que la commission du développement durable pourrait provoquer le départ de cette réflexion.

Avec mes meilleurs messages

Louis-Jos. Fleury